

**ARRÊTÉ DEP-2025-084 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET
MATERIAUX ASSOCIES**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2006 portant création du baccalauréat professionnel technicien de fabrication bois et matériaux associés;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien de fabrication bois et matériaux associés pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué:

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint:

Monsieur Miloud MEGLOULI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Lionel GELE

Monsieur Cyrille LEJARS

Monsieur Frédéric ADAM

Monsieur David GAUDICHE

Professionnels :

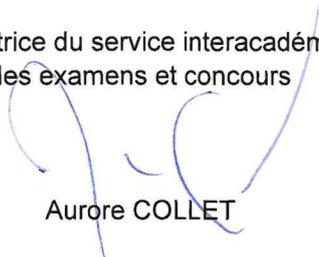
Monsieur Pierre Arnaud JARRY

Madame Sarah ROCH

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET